

Fleur Pellerin a quitté le ministère de la Culture avec beaucoup d'élégance. Elle a dit : « *Il y a peu de pays au monde où une enfant trouvée dans les rues d'un bidonville d'un pays en voie de développement et adoptée dans une famille modeste - dont la généalogie est faite d'ouvriers et de domestiques – pourrait se retrouver ministre de la Culture.* »

Il se trouve que j'ai présenté l'un des derniers amendements sur lequel elle s'est exprimée avant son départ. Ce fut un hasard qui me conduisit à lui exprimer toute mon amitié.

Je reproduis ci-dessous les trois interventions que j'ai faites sur le projet de loi relatif à la liberté de la création, sans ajout supplémentaire.

>> [Ma seconde intervention](#) portait sur la conception du « 1 % artistique » qui, pour moi, ne doit pas être « décorative », et être en conséquence un alibi au fait que « le reste » de l'œuvre ne soit pas artistique.

>> [Ma troisième intervention](#) portait sur les quotas de variétés francophones dans les programmes de radio, sur mon attachement à ces quotas et, en même temps, la prise en compte de radios dont les programmes sont spécifiques (musique du monde, jazz, etc.)